

Bulletin no : QD-2010-10

DATE : Le 2 novembre 2010

DESTINATAIRES : Tous les coordonnateurs des déclarations statistiques et de la correction des erreurs ainsi que les abonnés au Plan statistique automobile et à la Documentation des règles de contrôle, personnes-ressources de l'Exactitude des données

Déclaration du numéro d'identification du titulaire/de l'identificateur principal dans les provinces de l'Atlantique

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a fait une recherche sur les exigences concernant la déclaration des numéros d'identification du titulaire (NIT) / numéro principal des parcs de véhicules dans les provinces de l'Atlantique.

Le BAC a communiqué avec les administrateurs en transport motorisé de chacune des provinces de l'Atlantique dans le but d'établir les renseignements qui devraient être déclarés dans le champ NIT.

Voici les résultats de cette recherche :

1. À l'Île-du-Prince-Édouard, le ministre des Transports émet un NIT unique à chaque client.
2. En Nouvelle-Écosse, le ministre des Transports émet un numéro principal à chaque propriétaire de parc de véhicules et tous les véhicules du propriétaire du parc sont inscrits sous ce numéro principal.
3. À Terre-Neuve-et-Labrador, le ministre des Transports émet un numéro principal unique à chaque client et tous les véhicules du client sont inscrits sous ce numéro principal.
4. Au Nouveau-Brunswick, le ministre des Transports émet un Code national de sécurité (NSC) unique à chaque client. Le NSC s'applique seulement aux véhicules de 4 500 kg et plus. Les véhicules qui ne sont pas admissibles au NSC sont inscrits individuellement.

Selon les renseignements susmentionnés, nous demandons aux sociétés de déclarer correctement le NIT à l'I-P-É et le numéro principal en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Au Nouveau-Brunswick, si les véhicules de la flotte pèsent 4 500 kg ou plus, veuillez déclarer le NSC, sinon veuillez déclarer « NOT AVAILABLE » à titre de solution temporaire jusqu'à ce que nous ayons plus de renseignements à ce sujet.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec la personne-ressource dont le nom figure ci-dessous au 416 445-5912 ou au 1 800 761-6703.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Bruce Johnston", is positioned above a thin horizontal line.

Bruce Johnston
Directeur principal, Traitement des données

Personne-ressource :
Cora Segal, directrice et conseillère principale, poste 2431, csegal@ibc.ca